



**NOTE DE TRAVAIL**

**ASSEMBLÉE — 39<sup>e</sup> SESSION**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**Point 31 : Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif**

**PROPOSITION D'INSTAURATION D'UN PLAN DE PROMOTION DES CARRIÈRES EN AVIATION AU SEIN DU PROGRAMME NGAP**

(Note présentée par la République dominicaine)

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

La République dominicaine est préoccupée comme les autres États membres de l'Organisation par la pénurie de professionnels de l'aviation, prévisible d'ici quelques années au vu de la croissance de la demande. Elle mène donc des actions ciblées qui ont nettement développé la capacité dans certains domaines techniques de la formation aéronautique. On sait bien néanmoins qu'il est possible et nécessaire d'intensifier la promotion des carrières en aviation pour les faire connaître plus largement et amener en plus grand nombre les jeunes à en faire leur choix d'orientation professionnelle.

Nous proposons par conséquent l'étude d'un plan d'action qui servirait de modèle aux États pour élaborer des stratégies destinées à rapprocher les autorités de l'aviation civile des établissements d'enseignement. L'objectif serait de voir les centres de formation aéronautique resserrer systématiquement leurs liens avec les établissements d'enseignement publics et privés afin de promouvoir les activités et carrières de l'aéronautique. L'appui et l'assistance de l'OACI par l'entremise du groupe de travail NGAP est un facteur déterminant dans ce processus.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée :

- a) à analyser l'information que contient la présente note ;
- b) à confier au Secrétariat de l'OACI le soin de dresser un plan d'action général pour orienter les actions que les États, par l'entremise de leurs centres de formation de l'aviation civile (CATC), engageront en vue de promouvoir plus efficacement les carrières dans l'aviation ;
- c) à appuyer et évaluer le développement des initiatives du groupe de travail NGAP, en donnant aux efforts qu'il déploie pour accroître le bassin de professionnels de l'aviation l'importance que ces efforts méritent ;
- d) à considérer la participation des centres membres de TRAINAIR Plus à la création d'un groupe de soutien qui aidera le groupe de travail NGAP à élaborer cette stratégie ;
- e) à demander que, sous la supervision du groupe de travail NGAP, une étude soit conduite sur un exemple des méthodes de recrutement pratiquées dans le secteur aéronautique, le but devant être de juger de l'adaptabilité de ces méthodes et de dégager des propositions en vue de les simplifier pour que les gens ne soient pas découragés d'entrer dans l'aviation ;
- f) à donner son accord à toute autre action qu'elle aura considérée.

<sup>1</sup> Version espagnole fournie par la République dominicaine.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique Sécurité.
<i>Incidences financières :</i>	Aucune incidence perçue.
<i>Références :</i>	Plan de croissance de l'Académie supérieure des sciences aéronautiques (ASCA) de République dominicaine.

## 1. INTRODUCTION

1.1 Le Programme Prochaine Génération de Professionnels de l'Aviation (NGAP) lancé par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) accomplit un remarquable travail d'éveil aux grands aspects de l'aviation, en vue d'élever le recrutement à un niveau en rapport avec les besoins que la croissance attendue dans les années qui viennent demandera de couvrir.

1.2 Depuis 2009, le groupe de travail NGAP créé par l'OACI s'efforce de mettre sur pied un système de l'aviation disposant d'un personnel qualifié suffisant pour que le système de transport aérien soit sûr et durable. Le groupe fait un excellent travail, notamment d'élévation du niveau d'enseignement pour le développement des compétences.

1.3 Il importe toutefois de faire que ces actions aient plus d'effet et de les porter à l'attention des États sous la forme d'un plan d'action qui, avec l'appui de l'OACI, saura toucher les jeunes gens d'âge scolaire et leur faire découvrir l'aviation pour les amener à orienter vers elle la poursuite de leurs études.

1.4 L'organisation de réunions, de séminaires, de symposiums et autres activités semblables est une étape importante, mais il faut plus que cela pour attirer partout dans le monde les futurs professionnels de l'aviation.

1.5 Dans l'analyse du problème de la pénurie de personnel dans l'aéronautique, il importe au plus haut point de se pencher sur les processus d'admission de diplômés n'ayant qu'un niveau d'études élémentaire dans le domaine, sachant que quel que soit le secteur, l'aviation réclame un personnel disposant d'une certaine expérience. Acquérir cette expérience nécessite, dans certains cas, des moyens considérables, et dans d'autres, énormément de temps. Cela décourage bien des jeunes qui, autrement, auraient souhaité faire carrière dans l'aviation.

## 2. ANALYSE

2.1 Dans la situation qui vient d'être décrite, la République dominicaine, qui soutient activement le Programme NGAP par l'entremise de l'Académie supérieure des sciences aéronautiques (ASCA), propose l'étude et l'élaboration d'un plan d'action stratégique présenté comme modèle utilisable par les États et bénéficiant de l'appui de l'OACI au travers du Programme NGAP.

2.2 Ce plan viserait à promouvoir des actions précises, au nombre desquelles sont suggérés :

- a) L'établissement de liens que les centres de formation aéronautique, ou bien le contact NGAP de l'État considéré, devraient nouer avec les universités nationales et

internationales en vue de promouvoir la création de branches spécialisées dans les domaines d'études que touchent certains aspects de l'aviation ; à titre d'exemple, le génie mécanique pourrait comporter une option génie aéronautique ;

- b) l'établissement par l'État de programmes de visites organisées dans des établissements aéronautiques ; ces visites seraient coordonnées de manière telle que les élèves des écoles et collèges découvrent les opérations, la technologie et les méthodes de l'aéronautique ;
- c) la signature d'accords avec les entreprises aéronautiques locales en vue de créer des programmes donnant aux jeunes diplômés des établissements d'enseignement l'occasion d'acquérir de l'expérience durant des stages en entreprise ;
- d) l'instauration de systèmes de parrainage établis avec les entreprises locales pour l'attribution systématique et suivie de bourses aux diplômés du secondaire ; ces programmes seront bénéfiques à l'aéronautique du fait que les entreprises du secteur seront la destination des boursiers à la fin de leurs études.

2.3 D'autres initiatives intéressantes et profitables pourraient être établies en fonction des circonstances dans la région considérée.

2.4 Dans l'analyse du contexte de développement de la future génération de professionnels de l'aviation, il importe de ne pas s'arrêter à la seule nécessité d'attirer et de former les ressources humaines. Il faut considérer aussi les processus par lesquels les gens entrent sur le marché des emplois en aéronautique. Il est possible que ces processus soient le maillon faible dans la chaîne des activités formant le parcours obligé de qui veut entrer dans l'aéronautique.

2.5 Nous proposons de revoir, dans la démarche classique, le processus de recrutement des pilotes, contrôleurs de la circulation aérienne, techniciens de maintenance, inspecteurs des opérations aériennes, inspecteurs de la navigabilité et autres. Nous proposons aussi d'analyser les systèmes de stage et d'évaluer les niveaux de formation universitaire pour redéfinir les exigences réglementaires sans compromettre la sécurité. La coordination entre les organismes liés à l'aviation, les autorités nationales de réglementation et les établissements de formation aéronautique est le facteur le plus important dans ce processus.

2.6 Un aspect à étudier absolument est l'assistance que les autorités nationales de l'aviation civile procurent sous forme d'avantages incitatifs aux entreprises du secteur aéronautique qui appuient l'émergence de nouveaux professionnels en créant des programmes de stage en collaboration avec les centres de formation aéronautique.

### 3. CONCLUSION

3.1 Il est nécessaire que l'Organisation intensifie les efforts déployés au travers de l'initiative NGAP pour à la fois améliorer la situation et produire des résultats plus manifestes en termes de formation et d'intégration de nouveau personnel dans le domaine aéronautique. Cela peut être effectivement obtenu par l'apport plus direct d'une aide aux États, sous la forme d'un plan contenant des actions précises que les gouvernements pourront mettre en œuvre avec l'appui de l'OACI. Des liens importants arriveront ainsi à se nouer avec les établissements d'enseignements nationaux.

3.2 Pour faciliter l'entrée de nouveaux professionnels dans les entreprises aéronautiques, ce qui exige d'eux un bagage d'expérience assez conséquent, il est nécessaire d'examiner des formules nouvelles qui prendront officiellement en compte le niveau d'études des candidats. Il faut aussi étudier la mise en place de programmes de stages rigoureux qui pourront être ultérieurement reconnus ou validés au moment du dépôt de candidature pour un poste dans le secteur aéronautique.

— FIN —